

Réunion du mardi 18 avril 2017 (Stade Philippe Marcombes)

Présent(e)s (18) : AMBRE Bernard, BERTUCAT Christophe, BLANCHARD Jean, BRUNEL Joëlle, BURNICHON Jean-Benoît, DONDAINAS Michel, DUFOUR Roland, DULAC-ROUGERIE Christine, GLENAT Guy, LAHANQUE Maurice, LAIR Yves, LAURENT Annie, MALEO Michel, MAS Eric, MATHIEU Robert, NIORT Marie France, ROGUE-SALLARD Dominique, VERLAGUET Nicole.

Participant également (3) : BOUCHE Fabrice, BOYER Pierre, NIVELON Gérald.

Excusé(e)s (9) : BERNARD Eric, BERRIER Michel, BROUARD SECHAUD Evelyse, COUSTES Louis, HAGER Jean-Claude, LANCE Yann, NOUHEN Françoise, SAUTEREAU Catherine, VIMONT Guillaume ;

Absent(e)s (6) : COQUELET Pascal, EGAL Jean, MARTIN Jacques, NARANJO Florent, POURRET Simon, SANCIAUME Anne Marie.

Liste des documents annexés : [Accéder à l'ensemble des documents annexés](#)

Annexe n°	Nom du fichier
1	1.a 2017-03-07 BURDIR PV VFIN
2	1.c 2017-04-05 AG FNOMS Dossier Complet VFIN
3	1.d 2017-03-28 CD Calendrier des reunions V5
4	1.d 2017-04-19 CODIR ODJ Assemblee Generale VFIN
5	2.a 2017-04-12 FIN Budget previsionnel V3
6	2.b 2017-04-11 CODIR Proposition affectation VFIN
7	2.c 2017-04-12 CODIR Evolution Tarif CMS VFIN
8	2.d 2017-04-13 Point adhesion V2 GNN
9	3.a 2017-04-05 PLQ17 Convention ACL signee NVT et ACL
10	3.a 2017-04-12 PLQ17 Grille tarifaire VFIN
11	4.a 2017-04-08 CMS Affiche journee 10-06-17 SMESA
12	4.a 2017-04-08 CMS Programme journee 10-06-17 SMESA
13	4.c 2017-04-06 CSS Schema general Sport sur Ordonnance V2

La séance est ouverte à 19 h

La Présidente remercie les membres de leur présence et précise les membres excusés pour cette réunion. Elle souhaite également la bienvenue à Fabrice BOUCHE, nouveau Président du Comité Départemental des Médailles de la Jeunesse et des Sports.

Elle profite de cette occasion pour souhaiter à Jean-Claude HAGER un prompt rétablissement face à cette nouvelle épreuve de santé qu'il connaît ainsi qu'à Evelyse BROUARD-SECHAUD également alitée.

1. Ouverture / Informations Générales

Nicole VERLAGUET

a) Retour sur le Bureau Directeur du 7 mars (Annexe 1)

- La Présidente rappelle que Bernard AMBRE a proposé sa démission au Bureau Directeur du 7 mars dernier, décision actée par le Bureau (cf. compte-rendu).
- Les modifications auprès de la Préfecture du Puy-de-Dôme ont été finalisées le 29 mars 2017 (Récépissé reçu le 31 mars 2017). Les démarches auprès de nos différents prestataires et partenaires sont régularisées progressivement.
- Maurice LAHANQUE souligne que la transition s'est faite avec rigueur et transparence et il remercie Bernard AMBRE pour cette démarche.
- Démission également de CLERMONT SPORT SANTE. La démission a été actée par le Conseil d'Administration le 4 avril 2017. Maurice LAHANQUE a été élu à la Présidence du CLERMONT SPORT SANTE, Nicole VERLAGUET est Secrétaire Générale. Les modifications ont été déclarées en Préfecture le jour même (Récépissé reçu le 5 avril 2017) puis ensuite auprès de la Fédération Française d'Athlétisme.
- A sa demande, le Comité Directeur confirme que Bernard AMBRE ira au terme de ses mandats au sein du CROMS et du CDOMS au sein desquels il est élu sur mandat donné l'OMS.

Accord unanime du Comité Directeur.

- Christine DULAC-ROUGERIE souhaite informer les membres du Comité Directeur de la réception par le Maire de Clermont-Ferrand d'une nouvelle lettre anonyme signée « Groupe Salariés Mairie – OMS » concernant la situation de l'OMS. Elle donne lecture de l'intégralité de la lettre et déplore vivement l'usage de ce type de courrier.

Bernard AMBRE, affecté par cette démarche qui est totalement au détriment de l'OMS, se dit très étonné et très éloigné de ces pratiques.

Le Comité Directeur est informé.

b) Modification des délégations financières

- Bernard AMBRE a effectué de lui-même le nécessaire pour être retiré de la liste des mandataires et a restitué l'ensemble des moyens de paiement à sa disposition.
- Une nouvelle carte bancaire a été commandée au nom d'Annie LAURENT.
- Il est donc proposé au Comité Directeur :
 - D'acter le retrait de Bernard AMBRE de la liste des mandataires
 - D'ajouter Nicole VERLAGUET sur la liste des mandataires pour l'ensemble des comptes bancaires détenus par l'OMS auprès du Crédit Mutuel Massif Central pour l'ensemble des actes pour lesquels Bernard AMBRE étaient précédemment mandaté.

Accord unanime du Comité Directeur.

c) Assemblée Générale de la FNOMS – 20 mai 2017 à Bourg en Bresse (01) (Annexe 2)

- Nous avons reçu de la FNOMS le dossier concernant l'Assemblée Générale du 20 mai prochain. A noter que Michel COSTILLES, membre du Conseil d'Administration de la FNOMS sur mandat de l'OMS, devrait participer à cette assemblée générale.

Les membres souhaitant représenter l'OMS à cette Assemblée Générale sont invités à le faire savoir au secrétariat pour que le Bureau Directeur du 2 mai valide les représentants de l'OMS.

Le Comité Directeur est informé.

d) Points sur les dossiers en cours

Les points évoqués sont les 4 points identifiés comme étant prioritaires par le Bureau Directeur le 7 mars et intègrent en partie les demandes formulées par mail par Jean BLANCHARD et Yves LAIR en retour de l'ordre du jour.

- Date des prochaines réunions du Bureau, du Comité Directeur et date de l'Assemblée Générale (Annexe 3 et 4)

Il n'a pas été simple de finaliser un calendrier de réunion qui vient se heurter aux autres en cours d'année, comme vous avez pu le constater. Mais nous sommes arrivés à finaliser les choses.

La date de l'Assemblée Générale a été fixée au **mardi 27 juin 2017 à la Maison des Sports**.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale que nous proposons est un ordre du jour habituel pour une Assemblée Générale prévoyant un renouvellement du Comité Directeur.

Le rétro-planning de l'Assemblée est également sur les délais prévus dans nos statuts et règlement intérieur.

Jean BLANCHARD s'interroge sur l'absence de la présentation des rapports des commissions dans l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

La Présidente souligne que cet ordre du jour est identique à celui de multiples années précédentes et que les commissions feront effectivement un rapport individuel qui sera présenté de manière synthétique par le Secrétaire Général. Les Présidents des commissions seront invités à répondre aux questions s'il y en a lors de l'Assemblée Générale.

- Dossiers du Centre Médico-Sportif en relation avec le Contrat Local de Santé

Tout le dossier a bien avancé, suite au rendez-vous notamment avec Isabelle ASBAH (chargée du Contrat Local de Santé de Clermont-Ferrand) du 7 février dernier. Le point détaillé sera fait par Maurice LAHANQUE plus tard dans l'ordre du jour.

A noter que Sandrine FORGEAT viendra travailler 2 après-midi par semaine au Pavillon afin de l'impliquer plus fortement dans ce dossier de développement du Sport sur Ordonnance et plus généralement sur la gestion du Centre Médico Sportif.

- Fin de contrat à durée déterminée de Kévin PONCHON, Agent Polyvalent

La Présidente rappelle que le Contrat à Durée Déterminée de Kévin PONCHON a pris fin le 4 mars 2017. Certains documents établis par le CDOS (CRIB) et signé par nos soins étaient erronés, à savoir l'attestation employeur qui avait été établie pour le Centre Médico Sportif et non pour l'OMS.

En relation avec Maurice LAHANQUE, Gérald NIVELON a fait le nécessaire pour que les documents soient établis en bonne et due forme. La Présidente a signé les documents rectifiés qui ont été remis en main propre au siège de l'OMS à Kévin PONCHON le 30 mars dernier.

- Mise à jour du contrat de travail de Gérald NIVELON, Assistant de Gestion.

Des échanges réguliers et constructifs ont lieu sous la conduite de Maurice LAHANQUE concernant le fonctionnement du secrétariat et les missions assurées par Gérald NIVELON.

Pour sa part Annie LAURENT s'assure des éléments liés à l'application de la Convention Collective Nationale du Sport et l'établissement régulier du contrat de travail avec les conseils notamment du CoSMoS (Syndicat Employeurs).

Une fois que les éléments seront finalisés en concertation avec Gérald NIVELON, nous nous appuierons à la fin de ces échanges sur les services compétents en Mairie de CLERMONT-FERRAND comme proposé par Christine DULAC-ROUGERIE afin de boucler ce dossier avant l'été.

Concernant les suites de l'arrêt de travail pour maladie, nous avons contacté la CPAM le 14 avril 2017 pour le remboursement des Indemnités Journalières de Sécurité Sociale puisque nous avons assuré la subrogation. En effet, le CDOS (CRIB) n'avait pas eu l'ensemble des documents nécessaires, documents que nous avons transmis à deux reprises (le 20 mars et le 30 mars). Les attestations employeurs avaient bien été générées, mais incomplètes, donc rejetées. En relation Annie LAURENT, Gérald NIVELON a débloqué la situation pour remboursement sous quinzaine (pour environ 1 200 €).

Maurice LAHANQUE souligne que malgré les absences de Gérald NIVELON pour arrêt de travail pour maladie, il n'y a actuellement aucun retard préjudiciable sur l'ensemble du traitement des dossiers prioritaires de l'OMS.

2. Trésorerie

Annie LAURENT

- a) Présentation du Compte de résultat de l'exercice 2016 (Annexe 5)

La Trésorière souligne en introduction la rigueur et la transparence avec laquelle la comptabilité est tenue et contrôlée depuis de nombreuses années. Annie LAURENT présente ensuite le compte de résultat de l'année 2016 après avoir rappelé des éléments soulevés par le Commissaire aux Comptes lors de son intervention du 6 février 2017 pour le contrôle annuel de l'exercice 2016.

1 – Alerte sur la situation tendue vers laquelle se dirigent l'OMS et le CMS (environ 4 mois seulement de roulement)

2 – Nécessité de remettre à l'équilibre le Centre Médico Sportif à court terme, en passant pourquoi pas, par une évolution des tarifs.

Nous devons donc être très prudents pour les budgets à venir. Nous attendons le rapport définitif de notre Commissaire aux Comptes et son accord sur la présentation des comptes.

Bernard AMBRE regrette l'introduction de la Trésorière, mais en confirme le fond puisqu'il dément que les comptes soient faux ou mal tenus en soulignant qu'ils sont certifiés depuis près de 10 ans sans aucune réserve.

Le Comité Directeur valide le compte de résultat

- b) Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2016 (Annexe 6)

La Trésorière, après échanges avec le Commissaire aux Comptes, propose pour avis l'affectation du résultat de l'exercice. Cette proposition est conforme aux éléments validés par notre Assemblée Générale lors de l'adoption du budget prévisionnel.

Résultat de l'exercice comptable 2016		- 10 863.18 €
a) Affectation au Centre Médico Sportif	(102 020)	- 7 561.95 €
<i>Pour mémoire, reprise prévue :</i>	<i>- 8 000 €</i>	
b) Affectation au Fonds associatifs pour l'Emploi	(102 011)	- 3 194.63 €
<i>Pour mémoire, reprise prévue :</i>	<i>- 3 500 €</i>	
c) Affectation à l'Office Municipal du Sport	(102 010)	- 106.60 €

Annie LAURENT est satisfaite que le résultat soit conforme aux prévisions et remercie celles et ceux qui ont contribué à la bonne tenue de ce budget.

Le Comité Directeur valide la proposition d'affectation

c) Présentation du Budget prévisionnel de l'exercice 2017 (Annexe 5)

- Budget du CMS : Evolution des tarifs du Centre Médico Sportif (Annexe 7)

L'entrée du Sport sur ordonnance dans notre projet de développement du Centre Médico Sportif provoque de fait une augmentation sensible du budget avec la mobilisation de financeurs publics notamment (voir intervention de Maurice LAHANQUE).

Suite aux recommandations du Commissaire aux Comptes, et après avoir établi des comparaisons avec l'année 2016, il est proposé une évolution des tarifs du Centre Médico Sportif qui n'avaient pas été revus depuis août 2013.

Proposition d'évolution des tarifs du Centre Médico Sportif (Application à partir du 1er août 2013)

Barré : les anciens tarifs

En rouge : les nouveaux tarifs

	Plein tarif	Tarif réduit *
Visite de Non Contre-Indication		
2ème visite de l'année pour Sport Etude, Pôle ou Section Sport.	12 € 15 €	10 € 12 €
Suivi Médical		
Visite de Non Contre-Indication + Electro Cardio Gramme		
Visite d'aptitude pour Surclassement avec exam. Spé.	18 € 20 €	15 € 18 €
Visite d'Entrée en Section Sport Etude, Pôle ou Section Sportive		

* Le tarif réduit s'applique aux sportives et aux sportifs licencié(e)s dans un club adhérent à l'Office Municipal du Sport de Clermont-Ferrand ainsi qu'aux sportifs domiciliés à Clermont-Ferrand

Accord unanime du Comité Directeur.

- Budget de l'OMS

A noter que nous avons reçu l'avis de subvention de la Mairie de Clermont-Ferrand le 31 mars dernier pour un montant de 55 000 € (+ 2 000 €), cette augmentation orientée vers l'OMS fait suite aux échanges avec l'adjointe aux Sports qui nous a également demandé de travailler plus globalement sur un projet de développement de l'OMS et de son action en direction des associations.

Christine DULAC-ROUGERIE insiste effectivement sur ce dernier point et espère que l'OMS va pouvoir proposer rapidement un nouveau projet au service des associations sportives clermontoises.

Les aspects administratifs pour le versement sont en cours.

- Point adhésion à date (Annexe 8)

Gérald NIVELON informe les membres du Comité Directeur sur les adhésions 2017. Nous sommes nettement en avance par rapport à l'année dernière puisque nous comptons 89 adhérents pour 7 535 € au début du mois de mars 2016, et nous étions à 128 adhésions pour 10 696 € à la fin du mois de mars alors que notre Assemblée Générale n'a pas eu lieu comme habituellement en avril (impliquant ainsi une relance).

A noter que nous avons 11 anciennes associations qui ont ré adhérer et 7 nouvelles associations dont certaines sont issues de l'accompagnement dans les dossiers de subventions.

Une relance individuelle a été faite aux associations n'ayant pas encore renouvelé pour 2017. Nous serons également vigilants du fait que notre Assemblée Générale soit reportée en juin puisque beaucoup d'associations avaient pour habitude de cotiser à cette occasion.

Christine DULAC-ROUGERIE demande quelles sont les nouvelles associations adhérentes. Une liste détaillée sera transmise par mail par Gérald NIVELON.

Le Comité Directeur est informé.

3. Commission Communication

Nicole VERLAGUET

- a) Changement de prestataire communication (Annexe 9 et 10)

Nous avons été sollicités par la société AUX CREATIONS LOCALES pour prendre en charge la réalisation de notre brochure 2017. Cette sollicitation a été à l'initiative de la société qui travaille pour d'autres structures sur CLERMONT-FERRAND. Dans le cadre des négociations avec cette société qui dispose d'un bureau à MONTFERRAND, nous avons également demandé la prise en charge des autres supports de communication précédemment facturé par COLORIKA à savoir :

- Les pages supplémentaires du Guide 2016-2017 360 € TTC
- La mise à jour des visuels annuels du Forum 90 € TTC
- La mise à jour des fichiers pour la page d'accueil de l'application 90 € TTC

Soit une économie globale de 540 € TTC par rapport au budget de l'année dernière.

Le choix également est celui d'un prestataire travaillant pour d'autres OMS de la Région et plus particulièrement celui de Saint Etienne. Une agence située rue des Cordeliers où sont installés les graphistes sur place à Clermont-Ferrand nous faciliterons les échanges, la relecture et les corrections directement à Clermont-Ferrand.

Ce changement de prestataire a été proposé, convention à l'appui, aux membres du Bureau (non élus municipaux) le 4 avril dernier, proposition débattue et validée à l'unanimité des présents. Nous avons d'ores et déjà reçue d'ACL la proposition de grille tarifaire dont nous ne disposons pas avec notre précédent prestataire.

Le calendrier proposé par notre nouveau prestataire nous permettra également de disposer de délais de rédaction et de relecture plus importants, ce qui sera utile compte tenu du décalage de notre Assemblée Générale à la fin du mois de juin.

Le Comité Directeur est informé de la décision du Bureau.

4. Commission Sport et Santé

Maurice LAHANQUE

a) Journée de la Société de Médecine de l'Exercice et du Sport d'Auvergne (SMESA) (Annexe 11 et 12)

Nous avons été sollicités par la SMESA pour les soutenir dans l'organisation de la 1^{ère} journée Régionale de la SMESA programmée le samedi 10 juin prochain à la faculté de médecine de CLERMONT-FERRAND, à destination des médecins de l'agglomération mais plus largement de toute la région. Nous allons contribuer de 2 manières à cette organisation :

1 – Constitution de Welcome Pack pour l'accueil des participants

2 – Présence et participation de Sandrine FORGEAT à l'accueil et au secrétariat sur place.

Bernard AMBRE rappelle l'intérêt de soutenir ce type d'action pour collaborer avec le réseau des médecins du sport de l'agglomération et de la région pour le développement de notre Centre Médico Sportif.

Le Comité Directeur est informé.

b) Retour sur la Conférence Sport Santé du 16 mars 2017

Nous avons organisé le 16 mars dernier une conférence « Sport Santé sur « les bases fondamentales de l'alimentation du sportif », conférence donnée par Thibaut LAYAT, Diététicien et animée par le Docteur Khalid DJERIRI. Nous avons assuré la promotion de cette soirée en amont grâce à 2 parutions dans le quotidien LA MONTAGNE ainsi que de l'affichage sur les équipements sportifs clermontois durant une dizaine de jours précédents la soirée.

Au total c'est une vingtaine de personnes qui était présente à cette soirée avec un public très diversifié. Des questions – réponses ont permis d'avoir un échange intéressant et qui a satisfait semble-t-il l'ensemble des participants présents.

Remerciements à Thibaut LAYAT et Khalid DJERIRI pour leur implication dans la réussite de cette soirée. Ce type d'opération pourrait être renouvelé à l'occasion, notamment à l'initiative du Docteur DJERIRI.

c) Projet Sport sur Ordonnance / Demandes de financements en cours (Annexe 13)

Maurice LAHANQUE présente le cadre général du projet « Sport Sur Ordonnance ». Pour le développement de ce projet, nous entretenons des relations avec Laëtitia RONGIER à la DDCS avec qui nous sommes régulièrement en contact. Nous avons d'ores et déjà rencontré le DAHLIR le 23 mars dernier et nous aurons prochainement rendez-vous avec la Ville de Clermont-Ferrand ainsi qu'avec l'ASM Vitalité pour créer un réseau cohérent sur Clermont-Ferrand et son agglomération et couvrir un public le plus large possible.

Nous avons déposé comme il se doit des demandes de financements publics auprès de l'Agence Régionale de Santé ainsi que le CNDS sur les recommandations du Comité Régional des OMS. Remerciements à Michelle CLAVIERE pour ses conseils et à Olivier MORAN pour son aide à la mise en forme du dossier dans un délai très courts.

Le Comité Directeur est informé.

5. Commission Nouvelles Technologies

Nicole VERLAGUET

a) Pages dédiées à l'AS MONTFERRANDAISE

Le 23 mars dernier, nous avons été interpellés par la nouvelle responsable de la communication de l'ASM Omnisports pour supprimer l'ensemble des vidéos et des photos des 15 sections de l'ASM Omnisports et également rétablir le nom correct de l'association sur nos pages, puisque le nom mentionné était ASSOCIATION SPORTIVE MONTFERRAND et non ASSOCIATION SPORTIVE MONTFERRANDAISE comme mentionné initialement sur le site.

Un travail constructif s'est ensuite mis en place pour la mise à jour des pages (en cours) ainsi que pour l'actualisation des pages en accord avec le club pour éviter le doublon entre le site du club et notre site (double travail pour les bénévoles) et éviter également la notion de plagiat.

Eric MAS souligne que cette mésaventure nous amène à nous poser des questions de fond sur notre site. Il constate que désormais, beaucoup d'associations y compris les « plus petites » disposent de leur propre site Internet et donc ne mettent pas à jour les informations en double. Il craint que nous ayons beaucoup de réactions de ce genre.

Bernard AMBRE indique que sur le nouveau site de la Ville de Clermont-Ferrand, il n'y a plus d'accès à notre site Internet comme auparavant avec le moteur de recherche. Il souligne que notre base de données en ligne est un outil important et qu'il doit continuer à être valorisé.

Jean-Benoit BURNICHON va prendre contact avec la Direction de la Communication pour envisager de recréer ce lien. Un point sera fait lors du prochain Bureau du 2 mai.

Le Comité Directeur est informé.

6. Questions diverses

a) Retour d'information sur le Conseil d'Administration du CROMS (Challenge Seniors)

Le Puy-en-Velay ne pouvant accueillir le Challenge Seniors, nous sommes sollicités pour accueillir cette journée à Clermont-Ferrand. Nous allons étudier 2 pistes, celle du Stade Philippe MARCOMBES et celle du Complexe Sportif de la Gauthière avec l'appui de l'ASM Vitalité qui participe régulièrement à ce challenge.

Le Comité Directeur est informé.

A noter également que l'Assemblée Générale Extraordinaire du CROMS Auvergne et du CROMS Rhône Alpes dans le cadre de la fusion est programmée le samedi 13 mai prochain dans l'agglomération stéphanoise.

b) Journée Départementale « Sport Santé Bien-être » du CDOMS

Nous sommes sollicités par le CDOMS du Puy-de-Dôme pour l'organisation de la journée départementale « Sport, Santé, Bien-être. La date retenue est celle du jeudi 9 novembre prochain. Nous sommes en attente de la disponibilité de la Maison des Sports de Clermont-Ferrand.

Le Comité Directeur est informé.

c) Soirée des Champions organisée par la Ville de Clermont-Ferrand

La Présidente remercie la Ville de l'invitation des membres du Bureau à la soirée des champions qui s'est déroulée le mardi 11 avril dernier en présence comme chaque année de nombreux sportifs clermontois.

Elle remercie également Joëlle BRUNEL d'avoir représenté l'OMS à l'Assemblée Générale de l'ADOT qui se déroulait au même moment.

Jean BLANCHARD profite de l'occasion pour signaler que Nicole VERLAGUET était également présente à l'inauguration du Kidisport Parc de l'ASPTT Clermont sur son site à Lempdes.

d) Statuts de l'OMS

Yves LAIR précise que les Statuts de l'OMS ne sont pas en ligne et demande de quand date la dernière version actualisée.

Maurice LAHANQUE précise que ces documents sont à la disposition de tous sur simple demande au secrétariat de l'OMS qui a répondu à chaque sollicitation. Il précise que la dernière version des Statuts et du Règlement Intérieur date d'avril 2014.

Le Comité Directeur est informé.

La Présidente remercie les membres de leur présence et les invitent à partager un moment de convivialité.

La séance est levée à 20 h 45

La Présidente par intérim

Le Secrétaire Général

Nicole VERLAGUET

Maurice LAHANQUE